

[Text]

telephone and computer services, since I have been the chairman of that for the last 10 years, I would accept a nomination that I stay on that one until its completion and have with me on that—and I ask my colleagues for their consideration on it—Mr. Murphy and Mr. Gauthier, so that we have three parties covered. Is there any discussion on that?

Mr. Gauthier: You are recommending that the telephone and computer services subcommittee be formed . . .

The Vice-Chairman: That is right, as has been written out by the clerk here, and that I would accept the chairmanship, if I could have a motion to that effect.

Mr. Cook.

• 1605

Mr. Cook: Mr. Chairman, I would speak just briefly to the matter. That work will never be completed and that subcommittee should remain part of this committee, because as was established in the spring, where a member gets out of line in the use of his telephone bills the committee will examine the member as to which are legitimate and which are not legitimate.

The Vice-Chairman: That is true.

Mr. Cook: So it needs to be a permanent subcommittee.

The Vice-Chairman: It must have one for each party.

Motion agreed to.

The Vice-Chairman: Next is the subcommittee on travel. In my opinion, there is a great deal left to do on that. I am sure it does not bother Mr. Gauthier or Dr. Isabelle particularly, but I think Mr. Murphy and the other members of the committee who reside outside Ottawa a greater distance would find it most important.

The Clerk: There are 15 items waiting on the agenda for that subcommittee now.

The Vice-Chairman: Yes. Now, the question is: Who do we have to chair the committee? Mr. Hicks?

Mr. Malone: Yes, I move that Mr. Hicks be chairman of the subcommittee on members' travel.

Mr. Gauthier: Is Mr. Hicks a substitute or an alternate?

The Vice-Chairman: Mr. Hicks is an alternate. He is sitting as a member today; he is on the committee as of today.

Mr. Gauthier: Can we have alternates, Mr. Chairman, on subcommittees?

The Vice-Chairman: That is a very good point.

An hon. member: If they do not vote.

The Vice-Chairman: The clerk makes the point that the chairman of a subcommittee really should be a member. Looking at the government members, I suggest to you that the Whip would not likely want to chair any subcommittee meetings and I would guess that the Whip of the Liberal Party does not want to chair any subcommittee meetings. The other

[Translation]

à ce sujet. Pour ce qui est du sous-comité sur les services téléphoniques et informatiques, étant donné que je le préside depuis dix ans, j'accepterais d'y demeurer jusqu'à ce qu'on termine les travaux, et j'aimerais bien que MM. Murphy et Gauthier me secondent—si mes collègues le veulent bien. Ainsi, les trois partis seraient représentés. Voulez-vous en discuter?

M. Gauthier: Vous recommandez que le sous-comité sur les services téléphoniques et informatiques soit composé . . .

Le vice-président: C'est exact, comme l'indique ici le greffier, et j'en accepterais la présidence, si quelqu'un présente une motion à cet effet.

Monsieur Cook.

M. Cook: Monsieur le président, je voudrais prendre la parole brièvement à ce sujet. Le travail ne sera jamais terminé, et le sous-comité devrait continuer à faire partie de ce comité, car ainsi qu'on l'a établi le printemps dernier, lorsqu'un député se sert de façon inconsiderée du téléphone, le comité pourrait examiner quelles factures sont légitimes et lesquelles ne le sont pas.

Le vice-président: C'est exact.

M. Cook: Il faut donc que ce soit un sous-comité permanent.

Le vice-président: Il faut quelqu'un de chaque parti.

La motion est adoptée.

Le vice-président: Nous avons aussi le sous-comité des déplacements. À mon avis, il y a encore beaucoup à faire à ce sous-comité. Je suis certain que cela ne touche pas tellement M. Gauthier, ni le docteur Isabelle, mais je crois que M. Murphy et d'autres membres du Comité qui demeurent assez loin d'Ottawa voient l'importance de ce sous-comité.

Le greffier: Il y a encore 15 questions à traiter à l'ordre du jour de ce sous-comité.

Le vice-président: Oui. La question est celle-ci: qui présidera le sous-comité? Monsieur Hicks?

M. Malone: Oui; je propose que M. Hicks soit nommé président du sous-comité des déplacements des députés.

M. Gauthier: Est-ce que M. Hicks est membre ou substitut?

Le vice-président: M. Hicks est substitut. Il siège en tant que membre du Comité aujourd'hui, il fait partie du Comité à compter d'aujourd'hui.

M. Gauthier: Est-ce que nous pouvons avoir des substitués aux sous-comités, monsieur le président?

Le vice-président: C'est une bonne question.

Une voix: S'ils ne votent pas.

Le vice-président: Le greffier me souligne que le président du sous-comité devrait, de fait, être membre du Comité. Pour ce qui est du gouvernement, j'imagine que le whip ne voudrait pas présider des réunions de sous-comité, ni non plus le whip du Parti libéral. L'autre membre du Parti libéral est le président, qui siège automatiquement. M. Cooper fait partie